

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Généralités :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1284 Société : 8.0622

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KARMOUSS Mohamed

Date de naissance :

Adresse : 68 Rue magadla

Tél. : 0669225694 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 1/6/1949

Nom et prénom du malade : KARMOUSS Mohamed Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : diabète type 2

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/11/2020

Signature de l'adhérent(e) : C. Remy

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
7/10/20	C2	300.21	DR FERRAJAH Centre de Diabète Moulay Youssef et Rue Sidiha T: 0522265211 Résidence: 0522265211 Tel: 0522265211	DR FERRAJAH Centre de Diabète Moulay Youssef et Rue Sidiha T: 0522265211 Résidence: 0522265211 Tel: 0522265211

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ANNEE 2011 Pharmacie A. J. Bégin REI: US222206	07/10/2012	861.40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
at/oire de Bio EL SOF r. ABD ue Bonaparte 52247 3784 Fax 05 22 71 11 70	08/12/20	B 360x134 + 134 Ps 25,00	57,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Zineb ERRAJRAJI

Spécialiste en Endocrinologie

Diabétologie et Maladies Métaboliques

74786/120514-1
ANM 121714DNF21/NBQ



6 118001 160457

JANUVIA® 100 mg

Boîte de 28 Comprimés pelliculés

Distribué par MSD Maroc

P.P.V : 393,00 DH



الدكتورة الرجراحي زينب

متخصصة في مرض السكري

والغدد

7/10/20.

M -

Karmouss

Mohamed

393,00 X 2

Tawnia 100 ,

1 - 0 - 0 .



12,90 X 2

Ipradia Neo

0 - 0 - 1

PPV : 49,60 DH
LOT : 20E21
EXP : 05/2023

49,60

Duo ft (1t)

1 kg

861,40

GRANDE PHARMACIE

DR. ZINEB ERRAJRAJI

Med AMINE

Boulevard Eljadida A.M.

Casablanca

Tel : 05 22 22 06 66

DR. FPP A. RAJ Zinab
Lundi - Vendredi 8h à 12h
Samedi 8h à 12h
Téléphone : 05 22 26 52 11
Résidence Miramar N° 3, 1er Etage

737، شارع مولاي يوسف، رنقة بوكراع، إقامة مرمار رقم 3 الطابق الأول - الدار البيضاء
737, Angle Bd Moulay Youssef Rue Boukraa Résidence Miramar N° 3, 1er Etage

Tél. : 05 22 26 52 11 / GSM : 06 64 00 98 46

74786/120514-1
AMM 121/14DNP/21/NRQ



6 118001 160457
JANUVIA® 100 mg
Boîte de 28 Comprimés pelliculés
Distribué par MSD Maroc
P.P.V : 393,00 DH

Date :

ORDONNANCE

MP

Karmoussi Mohsen

- glycémie aj
- HBsAg
- microscopie de 24C
- test + de gène d6

DR Dr ABDOU Mohamed
EL SOFI
Institut de Biologie
175 Rue Boukraa ROC Casablanca
Tél 05 22 47 37 84 Fax 05 22 47 37 84
Mobile 05 61 17 41 44

DR DR MRAH Zineb
Institut de Biologie
175 Rue Boukraa ROC Casablanca
Tél 05 22 26 52 11

Rin 7/12/2.



Laboratoire autorisé N° 16608

مركز الصوفي للتشخيص الطبي في الإحیائیات

CENTRE DE DIAGNOSTIC MEDICOBIOLOGIQUE EL SOFI

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE - ANALYSES SCIENTIFIQUES

الدكتور محمد عبدو
Docteur Mohamed ABDOU
Biologiste

Doctorat en Pharmacie (Paris V)
 Ancien interne titulaire des hôpitaux de Paris
 Diplômé de l'institut Pasteur de Paris
 C.E.S d'Immunologie Générale, d'Hématologie, de Biochimie Clinique, de Bactériologie et Virologie Cliniques

Assuré
Matricule
Bénéficiaire
Prise en charge N°

KARMOUSS MOHAMED

Prescripteur ERRAJRAJI Zineb

NPE : 093001634

N.C. : 0005732590000006

FACTURE N° 5787

Facturé le : 08/12/2020

Analyses :

GLYCÉMIE À JEUN	B 30
HÉMOGLOBINE GLYCOSYLÉE	B 100
CRÉATININE	B 30
CLEARANCE DE LA CRÉATININE	B 50
MICROALBUMINURIE DE 24H	B 150
DIURÈSE DE 24 H	B 0
Total analyses :	482,00 Dh

Prélèvements :

Sang	
Ur. d	
Total Prélèvements :	25,00 Dh

Total <>	360	Soit un montant total :	507,00 Dh
--------------------------------	------------	--------------------------------	------------------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

CINQ CENT SEPT DIRHAMS

Centre de Biologie Médicale
EL SOFI
 15 Rue Attia Blaïdi Casablanca
 Tél : (00212) 5 22 47 37 84 - Fax : (00212) 5 22 47 37 62

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Résidence Houssam Jassim RDC 175 , rue Bouakraâ

Bourgogne - Casablanca

Tél : (00212) 5 22 47 37 84 - Fax : (00212) 5 22 47 37 62



Laboratoire autorisé N° 16608

مركز الصوفي للتشخيص الطبي في الإحيائيات

CENTRE DE DIAGNOSTIC MEDICOBIOLOGIQUE EL SOFI

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE - ANALYSES SCIENTIFIQUES

الدكتور محمد عبدو**Docteur Mohamed ABDOU****Biologiste**

Code patient : 220125659

Dossier N° : 0120825636

Doctorat en Pharmacie (Paris V)**Ancien interne titulaire des hôpitaux de Paris****Diplômé de l'institut Pasteur de Paris**

C.E.S d'Immunologie Générale, d'Hématologie, de Biochimie Clinique, de Bactériologie et Virologie Cliniques

MONSIEUR KARMOUSS MOHAMED

Né(e) le : 01/01/1949

Analyses demandées par : ERRAJRAJI Zineb

Prélèvement du : 08/12/2020 à 10:39:4

Edition du : 08/12/2020

BIOCHIMIE**GLYCEMIE à jeûn**

Technique enzymatique à l'hexokinase (cobas C311)

: 1,18 g/l (0.60 à 1.10)

Soit 6,55 mmol/l (3.33 à 6.11)

HÉMOGLOBINE GLYCOSYLÉE

: 6,1 % (4.2 à 6.2)

HPLC . D- 10 Bio- Rad

Les valeurs usuelles sont de 4.2 à 6.2 %

HbA1C > 8% Equilibre glycémique médiocre.

HbA1C entre 7 et 8% Equilibre glycémique correct.

HbA1C < 6.5 % Bon équilibre glycémique .

CREATININE PLASMATIQUE

Technique cinétique de Jaffé (cobas C311)

8,3 mg/l (< à 13)

Soit 74 µmol/l (0 à 115)

CHIMIE URINAIRE

MICROALBUMINURIE DE 24 H : 28,60 mg/24h (< à 30)

CREATININE URINAIRE DE 24H : 855.47 mg/24h (800 à 1800)

CLEARANCE DE LA CREATININE : 72 ml/mn (80,00 à 120,00)

DIURÈSE DE 24 H : 1100 ml/24h (700 à 1500)

(Résultat sous réserve d'un receuil correct des urines de 24 heures)

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Résidence Houssam Jassim RDC 175 , rue Boukraâ

Bourgogne - Casablanca

Télé : (00212) 5 22 47 37 84 - Fax : (00212) 5 22 47 37 62

